

Division des Ressources Humaines

DRH 1 :  
Personnels Enseignants  
1<sup>er</sup> Degré Public

Gestion collective

Chef de division :  
Nadia HENAULT-MALLET

Dossier suivi par :  
Sylvie LOMBARD

Tél. 02.51.45.72.35  
Fax 02.51.45.72.89  
ce.pub185@ac-nantes.fr

Cité administrative Travot  
BP 777  
85020 LA ROCHE / YON CEDEX

La Roche sur Yon, le 12 novembre 2015

L'Inspectrice d'Académie  
Directrice Académique des Services  
de l'Education Nationale de Vendée

à

Mesdames et Messieurs  
les Enseignants du 1<sup>er</sup> degré public de Vendée

S/c de : Mesdames les Inspectrices et Messieurs les  
Inspecteurs de l'Education Nationale

**Objet :** Mobilité des enseignants du 1er degré – Rentrée scolaire 2016

**Référence :** Bulletin Officiel de l'Education Nationale spécial n°9 du 12 novembre 2015

La note de service ministérielle n°2015-185 du 10 novembre 2015 organise la mobilité des personnels enseignants du premier degré pour la rentrée scolaire 2016.

**Calendrier :**

- Début de saisie des vœux : Jeudi 19 Novembre 2015 à 12h00 via l'application I-prof – SIAM – Inter.
- Fin de saisie des vœux : Mardi 8 Décembre 2015 à 12h00 via l'application I-prof – SIAM – Inter.
- Réception de la confirmation de votre demande de changement de département (dans votre boîte aux lettres électronique I-prof - rubrique COURRIER) : le Mercredi 9 Décembre 2015.
- Retour de la confirmation de demande de changement de département à la DSDEN de Vendée, à partir du Mercredi 9 Décembre 2015 et jusqu'au vendredi 18 Décembre 2015 signée par l'intéressé(e) et **transmise accompagnée des pièces justificatives.** La participation au mouvement serait annulée en l'absence de retour à la DSDEN de Vendée – DRH 1 de la confirmation de demande.

**Aide individualisée :**

- Service téléphonique ministériel au 0800 970 018 accessible du Lundi 16 Novembre 2015 au Mardi 8 Décembre 2015.

Après cette date, les enseignants pourront prendre l'attache de la « cellule mouvement » de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Vendée au 02.51.45.72.72 qui les informera du suivi de leur dossier jusqu'à la fin des opérations de validation des vœux et des barèmes.

**Priorités :**

- Demandes formulées au titre d'un rapprochement de conjoints (partie II-3.1.1.1 de la note de service ministérielle n°2015-185 du 10 novembre 2015).
- Demandes formulées au titre du handicap (partie II-3.1.1.2 de la note de service ministérielle n°2015-185 du 10 novembre 2015). L'a vis du Docteur LE BOULAIRE-BUI Anne-Marie, médecin de prévention pour la Vendée est obligatoire. Il convient donc de contacter dans les meilleurs délais, son secrétariat au 02 51 45 72 84 afin de constituer un dossier.



2/4

**Cas particuliers :**

... / ...

- **Difficultés de connexion** pendant la période de saisie des vœux notamment pour les participants en position de détachement : dans ce cas, compléter le formulaire de participation au mouvement téléchargeable sur le site <http://www.education.gouv.fr> – rubrique « concours, emplois, carrières / les personnels enseignants / les promotions, mutations, affectations et détachements / mutation des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré » et le transmettre, accompagné le cas échéant des pièces justificatives avant le 8 décembre 2015 à la DSDEN de Vendée - Division DRH 1.
- Situations des enseignants dont la titularisation a été prononcée tardivement à effet du 1<sup>er</sup> septembre 2015 ou de ceux dont la mutation du conjoint, du partenaire du PACS ou du concubin **est connue après la clôture de la période de saisie de vœux** sur SIAM : compléter le formulaire de participation au mouvement téléchargeable sur le site <http://www.education.gouv.fr> – rubrique « concours, emplois, carrières / les personnels enseignants / les promotions, mutations, affectations et détachements / mutation des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré » et le transmettre, accompagné le cas échéant des pièces justificatives avant le 29 Janvier 2016 à la DSDEN de Vendée - Division DRH 1.

**Annexes :**

1. Guide d'accès par Internet à SIAM (**S**ystème d'**I**nformation et d'**A**ide aux **M**utations)
2. Calendrier des opérations de changement de département et coordonnées de la cellule mouvement de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Vendée (à compter du 8 Décembre 2015)

Je vous invite à vous reporter Bulletin Officiel de l'Education Nationale spécial n°9 du 12 novembre 2015 consultable sur le site Internet de la DSDEN de Vendée en rubrique actualité, qui vous permettra de prendre connaissance de l'intégralité des modalités relatives à la mobilité des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré pour la rentrée scolaire 2016.

Anne-Marie BAZZO

*P.J : 2 annexes*



## Annexe 1

3/4



**VOUS DEMANDEZ UN CHANGEMENT DE DEPARTEMENT  
POUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE**  
**VOICI COMMENT ACCEDER AU SERVICE SIAM**

Accédez directement à partir du site de la DSDEN de Vendée  
et cliquez sur l'icône I-PROF

☒ **compte utilisateur** :

taper la première lettre de votre prénom et votre nom (sans espace)  
ex : **cdupont**

☒ **votre mot de passe** :

c'est votre NUMEN (tapez les lettres en **majuscules**) ou un mot de passe  
qui vous est personnel si vous l'avez déjà changé.

☒ cliquez sur le logo I-PROF en bas à droite de l'écran

☒ aller dans la rubrique SERVICES

☒ cliquez sur SIAM

☒ cliquez sur Phase Interdépartementale

Quand vous avez terminé votre consultation ou votre saisie

☒ cliquez sur le bouton retour en haut à droite jusqu'à ce que le bouton  
QUITTER s'affiche.

☒ cliquez sur déconnexion en haut à gauche de l'écran.

Vous recevrez votre Confirmation de demande de changement de  
département **UNIQUEMENT** dans votre boîte électronique I-PROF .

**Vous devrez imprimer, dater, signer et nous retourner ce document  
accompagné des pièces justificatives directement à la Direction des  
Services Départementaux de l'Education Nationale de la Vendée - DRH 1 -  
pour le vendredi 18 décembre 2015 – délai de rigueur.**



## Annexe 2

### Calendrier des opérations de changement de département

4/4

Lundi 16 novembre 2015	Ouverture de la plate-forme « Info mobilité »
Jeudi 19 novembre 2015 à 12h00	Ouverture des inscriptions dans l'application SIAM dans les départements
Mardi 8 décembre 2015 à 12h00	Clôture des inscriptions dans l'application SIAM Fermeture de la plate-forme « Info mobilité »
Mercredi 9 décembre 2015	Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat
Vendredi 18 décembre 2015 au plus tard	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Vendée - DRH 1
Entre le Lundi 1 février 2016 et le Vendredi 5 février 2016	Ouverture de l'application SIAM aux enseignants pour la consultation des barèmes validés par la DASEN de Vendée
A partir du Lundi 7 mars 2016	Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation

Coordonnées des gestionnaires de la cellule mouvement de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Vendée à partir du 8 Décembre 2015

Sylvie LOMBARD Blandine GIRAUDEAU	Tél : 02.51.45.72.72 Mail : <a href="mailto:ce.pub185@ac-nantes.fr">ce.pub185@ac-nantes.fr</a>
--------------------------------------	---